AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-7-71 199637

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
n° I30 - JUILLET I97I
I° supplément

TEIGNE DE L'OLIVIER

Le vol des papillons issus de la deuxième génération est en cours. La ponte des oeufs donnant la génération carpophage (la plus nuisible aux fruits) va commencer. Un traitement est indispensable pour protéger les olives ayant atteint ou dépassé la grosseur d'un grain de blé. Utiliser un insecticide systémique.

Un deuxième traitement sera nécessaire entre le 10 et le 20 juillet. Pour ce deuxième traitement employer un insecticide ayant aussi une action contre le Dacus, tel que :
Diazinon, Phosphamidon, Dimethoate, Formothion.

Dans les olivettes où le Cycloconium (oeil de paon) s'est manifesté faire un traitement mixte par adjonction d'un produit cuprique.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 6 juillet I97I : I300 exemplaires (zones I,8,9,I2,I3,I4,I5,I6,I7,I8,I9,20)
Précédent bulletin n° I30 en date du 2 juillet I97I

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx